

COMPOSITION DES JURYS

Année universitaire 2024-2025

La directrice de l'INSTITUT AGRO DIJON

VU le Code de l'Éducation, notamment article L. 712-2 (5°) ;
VU l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de Master ;
VU l'arrêté du 21 juin 2024 accordant à l'Institut Agro le droit de délivrer les diplômes nationaux ;

ARRETE

Article 1 :

Le jury du **Master 1 AETPF, parcours « Gestion des entreprises et technologies innovantes pour l'agroéquipement --GETIA »** est ainsi constitué pour l'année universitaire **2024-2025**

Président(e) : Gawain JONES

Membres :

- Damien CALAIS
- Jean-Noël PAOLI
- Sylvain VILLETTE

Article 2 :

Le présent arrêté est publié par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'établissement et sur le site internet Institut Agro Dijon.

Fait à DIJON, le 26 novembre 2024
Pour la directrice de l'Institut Agro Dijon,

Bénédicte MACE,
Directrice de la DEVE

